

Pigeon biset, *Columba livia* (Gmelin, 1789)

Classification (Ordre, Famille) : Columbiformes, Columbidae

Description de l'espèce

Cet ancêtre du pigeon domestique est caractérisé à l'état sauvage par le corps gris, plus foncé sur la tête. Les plumes du côté du cou présentent des reflets verts, alors que la gorge montre une teinte vineuse. L'aile au repos est doublement barrée de noir. En vol, le bas du dos est blanc, contrastant avec le dos et la base de la queue, gris. Le tiers terminal des rectrices est gris foncé à noir, et l'aile porte une barre alaire noire au niveau des grandes couvertures. Les juvéniles sont très similaires aux adultes, dont ils se distinguent uniquement par une teinte un peu plus sombre et des barres alaires moins marquées [bg7].

La mue des rémiges est très étalée dans le temps chez les adultes. Elle se déroule sur cinq à six, voire sept à huit mois selon les auteurs. Elle commence en mai et se ralentit au moment de la reproduction. Le reste du plumage est renouvelé principalement entre août et octobre. La mue postjuvénile apparaît très irrégulière, variant en fonction des lieux et de la date de naissance des oiseaux. Elle commence en général par les plumes de contour et se poursuit par les rémiges, à partir de l'âge de 50 jours [bg7].

Vocalisation en période de nidification : JCR, CD2/pl.95

Longueur totale du corps : 29 à 36 cm. Poids : 250 à 370 g pour la plupart [bg7].

Difficultés d'identification

Le Pigeon biset se distingue aisément du Pigeon ramier (*Columba palumbus*) et du Pigeon colombin (*Columba oenas*) par le bas du dos blanc et les barres alaires noires.

Répartition géographique

L'espèce présente une vaste aire de répartition, couvrant l'ouest et le sud de l'Europe, le nord de l'Afrique, du Sénégal au Soudan, le Moyen Orient, le Turkestan, la péninsule indienne et le Sri Lanka. Suite à sa domestication et à de nombreuses introductions, ce pigeon habite maintenant la majeure partie de l'Europe et le statut des populations sauvages naturelles est souvent incertain sur le pourtour de la Méditerranée.

En France, il ne semble subsister des populations sauvages naturelles qu'en Corse, notamment sur le littoral entre Calvi et Cargèse, dans la région de Bonifacio et localement à l'intérieur, et en Bretagne à Belle-Île [bg53].

Biologie

Ecologie

L'espèce est exclusivement rupestre pour sa nidification et dépend de milieux ouverts pour son alimentation. En Corse, les nids sont principalement situés dans les cavités et les failles des falaises maritimes. Le nid peut cependant être établi sous des blocs rocheux sur des îlots dépourvus de prédateurs terrestres [bg53]. Dans l'intérieur, les colonies sont également localisées dans des zones de falaises et de défilés, jusqu'à une altitude de 1 500 m. Les pelouses rases et les cultures constituent les principaux habitats alimentaires. Elles sont peu représentées sur le littoral, notamment dans les îles, ce qui amène les oiseaux à se déplacer.

Il est présent toute l'année à Belle-Île, où il niche dans les grottes marines et les infractuosités des falaises. Ces sites servent également de dortoirs en dehors de la période de reproduction. Les oiseaux se nourrissent essentiellement dans les cultures à l'intérieur de l'île.

Comportement

Le Pigeon biset est sédentaire, mais l'absence d'habitats alimentaires peut entraîner des déplacements locaux et l'abandon des sites de nidification en période internuptiale.

L'espèce niche en petites colonies, ne dépassant pas une trentaine de couples actuellement en Corse. Seul un petit espace autour du nid est défendu par le couple. L'espèce est également grégaire en dehors de la période de reproduction.

Reproduction et dynamique des populations

Le Pigeon biset est monogame et peut être fidèle au même partenaire sur plusieurs années [bg7].

En Corse, la période de ponte se déroule essentiellement d'avril à fin août, et très occasionnellement le reste de l'année [5]. Les populations férales des îles Britanniques présentent un étalement de la reproduction beaucoup plus grand. Elles se reproduisent presque toute l'année, 92% des pontes intervenant entre mars et novembre (MURTON & CLARKE 1968 *in* [5]).

Le nid sommaire constitué notamment de brindilles, racines, algues sèches, est construit sur une petite corniche dans une grotte, une cavité ou une faille dans une falaise.

La ponte est généralement composée de deux œufs (en moyenne 1,95 pour les premières pontes en Corse) incubés pendant 18 à 21 jours [5]. L'élevage des poussins nidicoles dure environ 30 jours [5], voire 35 à 37 jours [bg7]. Les oisillons sont nourris d'un lait provenant du tissu épithélial du jabot, riche en protéines et en lipides. Les poussins de neuf jours et plus ont un régime similaire aux adultes.

THIBAUT *et al.* [5] fournissent les seules informations sur le succès de la reproduction en Corse. Le taux d'éclosion est de 76,5% pour les premières pontes et de 40% pour les secondes. La production en jeunes à l'envol est de 0,56 jeunes par couple pour les premières pontes.

En Corse, la plupart des couples n'élève qu'une nichée, rarement deux. Dans ce cas, le délai entre la nouvelle ponte et l'envol des jeunes de la couvée précédente est généralement inférieur à dix jours. Les populations férales du nord-ouest des îles Britanniques peuvent élever jusqu'à cinq nichées par an.

Il existe peu d'informations sur la démographie de cette espèce à l'état sauvage. La survie annuelle est de 57% la première année et de 66,5% ensuite en Grande-Bretagne [bg7]. La longévité maximale est de 31 ans en captivité, mais l'espérance de vie dans les populations férales est de cinq à six ans. La maturité sexuelle est atteinte dès la première année [1].

Régime alimentaire

L'alimentation du Pigeon biset est principalement constituée de graines, surtout de céréales et de rudérales (*Rumex*, *Polygonum*, *Chenopodium*, *Stellaria*...), plus rarement de fruits, de feuilles ou d'invertébrés, consommés au sol dans des milieux ouverts [bg7].

Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

1230 - Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques (Cor 18.21)

8330 - Grottes marines submergées ou semi-submergées (Cor 11.26)

Statut juridique de l'espèce

Espèce chassable, inscrite à l'Annexe II/1 de la Directive Oiseaux, à l'Annexe III de la Convention de Berne, à l'Annexe III de la Convention de Washington et à l'annexe A du règlement CEE/CITES.

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

L'espèce est présente dans la Réserve Naturelle Corse des Bouches de Bonifacio qui intègre l'archipel des îles Lavezzi, ainsi que dans la RNC des îles Cerbicales. ROCAMORA & YEATMAN-BERTHELOT [bg53] signalent aussi de fortes densités dans la ZPS du Golfe de Porto et de la presqu'île de Scandola.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Le statut de conservation du Pigeon biset est jugé favorable en Europe où la population totale est estimée à plus de 9 300 000 couples, mais le statut réel des populations sauvages est indéterminé [bg2].

En France, il est considéré comme rare : son abondance est estimée entre 800 et 2 000 couples en 1997 [bg53]. Il a subi une régression de son aire de distribution, mais surtout une forte diminution d'abondance en Bretagne au cours du XXe siècle [2]. Son abondance est estimée à moins de 50 couples en 1973. Il semble avoir augmenté depuis, mais aucune estimation fiable de l'abondance n'est disponible. L'aire de répartition a également été plus vaste par le passé dans la zone méditerranéenne française, où il ne subsiste qu'en Corse.

Menaces potentielles

Les causes de la régression observée durant le XXe siècle sont mal établies, mais il est probable que la chasse ait joué un rôle majeur [bg53]. L'empoisonnement par certains pesticides employés pour la protection des semences durant les années 1960 et 1970 (voir par exemple [3]) pourrait expliquer la forte régression observée à cette époque à Belle-Île et l'augmentation récente de cette population.

En Corse, d'importants secteurs pour la nidification sont maintenant classés en Réserve Naturelle ou en ZPS sur le littoral. La chasse constitue néanmoins toujours une menace sur les sites d'alimentation et pour les populations de l'intérieur de l'île.

Le dérangement humain occasionné par la visite des grottes marines et les débarquements sur les îlots semble une menace émergente en Corse [bg53].

Enfin, le retour à la vie sauvage de pigeons domestiques a été identifié comme un risque majeur, au moins pour la population bretonne. Il conviendrait d'abord de le quantifier et ensuite d'en évaluer précisément les conséquences. La prédation sélective exercée par certains prédateurs comme le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) sur les phénotypes domestiques [4] peut en effet contribuer à en limiter les conséquences génétiques. Au contraire, une

fécondité supérieure apparemment associée à certains phénotypes domestiques [5], pourrait entraîner la dilution des morphes sauvages.

Propositions de gestion

La méconnaissance du statut génétique de l'espèce ne permet pas d'identifier des mesures de gestion adaptées. Le statut de conservation des dernières populations sauvages justifierait des mesures de protection réglementaires en Corse et en Bretagne, notamment en accordant un statut de protection réglementaire par arrêté préfectoral dans les deux départements de Corse [bg53] ou à défaut une information et sensibilisation des milieux cynégétiques.

Etudes et recherches à développer

Caractériser le phénotype des différentes populations et comparer leurs structures génétiques, pour évaluer notamment le degré de métissage avec les populations domestiques.

Actualiser le statut de l'espèce en précisant sa distribution et son abondance.

Estimer les prélèvements cynégétiques et leur impact sur la dynamique des populations.

Évaluer le rôle des espaces protégés pour la conservation de l'espèce.

Bibliographie

1. CEAEQ (2005).- *Paramètres d'exposition chez les oiseaux. Pigeon biset. Fiche descriptive*. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec / Centre d'Expertise en Analyse Environnementale du Québec (CEAEQ) 14 p.
2. GUERMEUR, Y. & MONNAT, J.Y. (1980).- *Histoire et géographie des oiseaux nicheurs de Bretagne*. Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne, Brest. 240 p.
3. LJUNGGREN, L. (1971).- Mercury in the liver of wood pigeons *Columba p. palumbus* L. in 1964 and 1967. *Ornis Scandinavica* 2: 13-15.
4. PALLERONI, A., MILLAR, C.T., HAUSER, M. & MARLER, P. (2005).- Prey plumage adaptation against falcon attack. *Nature* 434: 973-974.
5. THIBAUT, J.C., DAYCARD, L. & GUYOT, I. (1990).- La reproduction du Pigeon biset *Columba livia* sur les îlots de Corse. *L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie* 60: 110-117.